

La Chambre de Commerce lance son «baromètre de l'économie» :

## Croissance de l'activité... et difficultés à recruter

La Chambre de Commerce a publié, début juillet, la première édition de son baromètre de l'économie, qui prendra le pouls de l'économie et captera les principales préoccupations des entreprises tous les six mois. Il ressort de la première édition que l'activité des entreprises progresse en 2019 et que celles-ci sont optimistes sur leur avenir. Elles devront toutefois surmonter des difficultés de recrutement, une problématique qui s'amplifie selon la partie thématique du baromètre consacrée au sujet.

Du 17 juin au 1<sup>er</sup> juillet, la Chambre de Commerce a recueilli le sentiment de 371 entreprises de 10 salariés et plus, représentatives de l'économie luxembourgeoise. Selon celles-ci, la conjoncture sera favorable au cours des six prochains mois, ce qui est illustré dans le baromètre par un soleil nuageux tout proche du temps ensoleillé.

L'indicateur phare du baromètre de l'économie correspond à la moyenne de 7 indicateurs de conjoncture portant sur l'activité des 6 derniers et 6 prochains mois, l'emploi, la rentabilité, les investissements, et la confiance dans l'avenir de l'entreprise et de l'économie. En ce premier semestre 2019, il atteint le niveau de 63 sur 100.

Les prochaines éditions permettront de comparer le niveau de cet indicateur synthétique et les résultats détaillés du baromètre à ceux des semestres précédents, et donc d'observer si cette conjoncture porteuse se maintient ou, au contraire, s'atténue. La récurrence de cette enquête permettra aussi de déceler de manière précoce les nou-



velles problématiques des entreprises luxembourgeoises.

### Des entreprises particulièrement confiantes

Le baromètre de juillet montre que l'activité a augmenté pour 37% des entreprises interrogées, lors des six derniers mois et a diminué pour seulement 10% d'entre elles. Ce différentiel positif entre les entreprises en croissance et celles en ralentissement est observable pour tous les secteurs de l'économie. Les entrepreneurs sont donc optimistes pour la deuxième partie de l'année.

Seuls 6% d'entre eux prévoyant une baisse de leur activité. En outre, un quart des entreprises interrogées anticipent une amélioration de leur rentabilité lors du prochain semestre, contre 9% qui prévoient une baisse. L'optimisme est de rigueur pour les entrepreneurs. 71% d'entre eux sont confiants dans l'avenir de leur entreprise et 16% très confiants, contre seulement 12% peu confiants ou pas du tout confiants.

Près de neuf entreprises sur dix se disent confiantes, voire très confiantes, en l'avenir de l'économie luxembourgeoise.

### Plus de complexité administrative

Outre la question du recrutement, les procédures et formalités administratives sont le seul point particulièrement critique de ce baromètre. En effet, 2% des dirigeants d'entreprises les trouvent simplifiées en 2019, tandis que 41% les considèrent plus complexes. La simplification administrative est une demande récurrente adressée par les entrepreneurs aux pouvoirs publics.

Une bonne nouvelle concerne le crédit. Seules 4% des entreprises ont connu des difficultés qualifiées d'«importantes» à accéder au crédit ces 12 derniers mois, et 8% des difficultés.

Une des questions du baromètre portait sur l'innovation. Ce sont les entreprises industrielles qui innovent le plus. 40% d'entre elles ont mené récemment des projets innovants contre 28% de l'ensemble des entreprises. Le rôle primordial tenu par l'industrie dans l'innovation plaide pour le maintien d'un cadre propice au développement du tissu industriel luxembourgeois, l'innovation étant l'un des principaux facteurs de compétitivité d'une économie. Des disparités sectorielles apparaissent

cependant quant à l'engagement dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Si 40% des entreprises de services financiers ont mené des projets dans le cadre de la RSE au cours des 12 derniers mois, c'est le cas de moins d'une entreprise sur cinq dans les secteurs du commerce, des transports et de la construction.

Enfin, 22% des entreprises de moins de 50 salariés ont conduit un projet d'internationalisation ces 12 derniers mois, soit davantage que les entreprises de plus de 50 salariés du panel (19%). Un accompagnement de ces petites entreprises dans leur projet d'internationalisation est primordial car elles peuvent être moins bien outillées en interne que des entreprises de grande envergure.

### Premier focus thématique de ce baromètre : le recrutement

Sans surprise, ces deux dernières années, les besoins en recrutement ont concerné la majorité des entreprises. Ainsi, près de 80% des dirigeants interrogés ont eu des besoins en recrutement allant jusqu'à 20% de leur effectif total, que ce soit pour des remplacements ou des créations de postes.

En se tournant vers l'avenir, les besoins en recrutement entre 0 et 20% de l'effectif total se confirment, mais davantage d'entreprises (16%) estiment qu'elles n'auront aucun besoin, et les besoins concerneront principalement des créations de postes (près de 60%), plutôt que des remplacements.

Une grande majorité des entreprises ayant déjà eu des besoins en recrutement (près de 90%) ont déjà rencontré des difficultés pour recruter du personnel. Parmi ces entreprises, près de 70% estiment que ces difficultés se sont accentuées ces deux dernières années,

confirmant un marché du travail tendu. Entre toutes les difficultés citées, 67% des sondés citent l'absence des profils recherchés au Grand-Duché et dans la Grande Région, 54% énoncent des profils disponibles insuffisamment qualifiés, 34% une inadéquation entre l'offre et les attentes de salaires des candidats, 28% évoquent la concurrence d'autres secteurs tel que le secteur public et 19% mentionnent les difficultés à retenir la main-d'œuvre.

Les solutions pour faire face à ces difficultés de recrutement sont nombreuses et assez unanimes d'un secteur à l'autre. Les entreprises citent entre autres, la solution «interne» telles que la réorganisation, la formation ou la promotion, puis, le recrutement à l'étranger, le recours à l'intérim, la publicité, l'appel à des étudiants, stagiaires ou apprentis, l'appel à un cabinet de recrutement ou encore le recours à des CDD.

Le recours au recrutement à l'étranger pose d'autres problématiques telles que la maîtrise des langues ou le coût de la vie au Luxembourg. Quant aux profils les plus recherchés par les entreprises, ce sont les ouvriers, les techniciens, les employés administratifs, les ingénieurs et les développeurs en informatique. Les ouvriers, techniciens, ingénieurs et développeurs informatiques apparaissent également comme les profils les plus difficiles à trouver. La réalité du terrain est donc pour partie différente des profils manquants les plus fréquemment mis en avant.

Un dossier consacré à cette thématique paraîtra dans le Magazine Merkur de la Chambre de Commerce de novembre-décembre 2019.

Consulter la 1<sup>re</sup> édition du baromètre de l'économie sur [https://www.cc.lu/uploads/tx\\_userccpublications/Barometre\\_economie\\_S1\\_2019.pdf](https://www.cc.lu/uploads/tx_userccpublications/Barometre_economie_S1_2019.pdf)